

Patrimoine et paysages du littoral

Françoise Péron

Géographe, professeur émérite
Université de Bretagne Occidentale
(Brest, France)



La question de la valeur patrimoniale des paysages littoraux est extrêmement délicate à aborder. Chacun comprend intuitivement qu'elle est au coeur de la demande sociale contemporaine en matière de littoral mais, comment la définir et comment la traiter?

En effet, les dimensions culturelles, sociales et économiques, généralement rassemblées sous le vocable «patrimoine maritime», marquent de plus en plus les espaces côtiers. Elles contribuent à donner sens à ces territoires d'interface terre-mer, aujourd'hui en reconversion, tout en leur conférant une nouvelle richesse liée aux émotions, à la mémoire et à la satisfaction esthétique que les héritages maritimes (issus des activités passées) suscitent chez ceux qui vivent actuellement en bord de mer; et de plus en plus largement chez ceux qui y séjournent de façon intermittente avec une régularité et une assiduité croissantes.

C'est donc d'une constatation qu'il faut partir. Les espaces littoraux des pays les plus riches de la planète dont la France fait partie n'ont jamais été aussi fréquentés, aussi recherchés, aussi massivement représentés à travers photos, cartes postales, films... et magnifiés dans les discours (et les articles de magazines destinées au grand public), qu'en ce début du XXI^{ème} siècle. Mais l'origine du phénomène est déjà ancienne.

Depuis l'avènement du tourisme qui se développa d'abord sur le modèle aristocratique britannique (dans les années 1830), puis ensuite sur un modèle bourgeois, grâce au désenclavement des littoraux opéré par les chemins de fer à partir des années 1850, et enfin sur un modèle populaire et démocratique qui s'imposa un siècle plus tard avec la généralisation des congés payés, la diffusion de l'automobile et l'extension des temps de loisirs; les usages non productifs des littoraux, inventés par une société urbaine en expansion, ont modelé les représentations de ces espaces et défini une gamme de satisfactions contemplatives liée à l'idée de «paysage littoral».

C'est surtout dans le tournant des années 1880-1914 que les nouveaux regards se mirent en place, si bien que notre vision actuelle des côtes françaises, et plus particulièrement celles du Ponant, passe essentiellement par la

construction paysagère que les découvreurs de la côte, et singulièrement les peintres impressionnistes, ont forgé il y a un siècle.

Mais les espaces porteurs de ces paysages viennent de traverser de brutales mutations fonctionnelles. Les transformations qui en résultent sont ressenties comme autant de blessures et d'atteintes au «paysage littoral» par les populations qui viennent s'y promener, s'y ressourcer, s'y distraire. Elles vivent ces changements comme autant de défigurations du paysage, comme autant de menaces pour l'environnement et pour la nature littorale; en confondant d'ailleurs paysage et environnement, satisfaction d'ordre culturel et ordre naturel des choses. Ainsi, s'élèvent des mouvements de défense du littoral dont les animateurs affirment qu'en défendant la nature ils défendent le paysage ou inversement, qu'en défendant le paysage, ils défendent la nature. Le paysage est alors érigé en patrimoine qu'il faut transmettre aux générations futures.

Le projet: conservation/protection/restauration est du même coup énoncé et justifié. Il s'appuie soit sur des arguments d'ordre naturel: il faut protéger pour maintenir la biodiversité littorale et la variété des milieux physiques des zones côtières (landes, vasières, flèches de sable...) soit sur des arguments d'ordre culturel: il faut également transmettre les repères symboliques et les héritages historiques qui ont structuré dans le passé les sociétés et les territoires littoraux (le phare, le vieux quai, le bateau à voiles...) en gardant, à travers leur conservation, la possibilité de reproduire des gestes anciens. Il s'agit donc de transmettre une culture à travers un paysage.

Que le thème de la protection et de la gestion des littoraux soit examiné du point de vue naturel ou du point de vue culturel, dans les deux cas les notions de «paysage littoral» et de «patrimoine maritime» sont convoquées, en relation avec un territoire dont on souhaite plus ou moins consciemment conserver l'identité. Identité d'un territoire, spécification de ceux qui l'habitent, désir de découvrir l'altérité de la part de ceux qui en sont extérieurs et éventuellement souhaits de s'identifier aux hommes et aux lieux. Le sujet «patrimoine et paysages

du littoral» peut sembler trop vaste ou trop flou pour être abordé de front, il n'en demeure pas moins qu'il recouvre des enjeux importants. Les enjeux sociaux s'expriment en termes de rivalités de groupes concurrents (à qui appartient le paysage?); les enjeux stratégiques et géographiques en termes de renouvellement de l'image de chaque zone côtière et de réorganisation des territoires; les enjeux économiques en termes de valorisation de «gisements» culturels et touristiques non délocalisables dans le cadre de la mondialisation.

Les brefs développements qui suivent seront consacrés, tout d'abord à clarifier les termes utilisés -essentiellement celui de paysage-; ensuite à rappeler comment ont été construits les paysages littoraux tels que nous les voyons aujourd'hui et pourquoi ils sont considérés comme si importants dans le cadre de la société occidentale -à quelles attentes répondent-ils? Enfin nous nous interrogerons sur la question très complexe du choix des modèles pour orienter la gestion de ces «espaces-paysages».

■ QU'EST-CE QU'UN PAYSAGE LITTORAL ET MARITIME?

De quoi parlons-nous lorsque nous utilisons les termes de paysage(s) du littoral?

S'il est difficile de donner une définition, il est facile de convoquer les images. Dans le cas d'un citadin de la classe moyenne vivant à la fin du XX^{ème} siècle et fréquentant les côtes du Ponant français, il suffit d'énoncer ces mots pour que des images souvent heureuses affleurent à la conscience. Si on prend le temps de les laisser se former, on s'aperçoit qu'elles sont relativement simples et classables en grandes familles: falaises battues par les vagues et envols d'oiseaux marins, landes de bruyères se détachant sur fond de mer bleue, petit port de pêche entrevu entre les arbres du haut d'une route qui permettra de le rejoindre et mer qui scintille, bateaux de pêche échoués sur l'ourlet doré d'une plage enchâssée dans un arc rocheux qui en souligne la fragilité, arrivée au quai de la flottille des bateaux colorés, phare à la belle allure géométrique se dressant dans la lumière... En

La falaise d'Étretat après l'orage, 1870. Cette année-là le peintre Gustave Courbet rapporta d'Étretat vingt «paysages de

mer» consacrés à la lumière mouvante et claire qui baigne ce paysage de ciel et d'eau marine tout autant que la murai-

lle verticale qui équilibre l'ensemble. Huile sur toile, Paris, musée d'Orsay.



L'artiste Henri Rivière, fasciné par l'art oriental, inaugura, à travers ses oeuvres gravées, une vision japonisante des paysages

littoraux bretons. Une nouvelle manière de désirer le paysage qui marquera les espaces littoraux, entre autres par la plantation de

pins maritimes en bord de mer.
«Paysages bretons». Planche 13. Les Ebihens (Saint-Briac). Huit bois, 1890.



Le Pouliguen, affiche des chemins de fer réalisée par Alo (Charles-Jean Hallo dit), 1934. À l'époque, l'activité de navigation de plaisance

contribue aussi à «faire paysage» pour ceux qui contemplent le port dans lequel elle s'abrite. Cet autre regard paysager est utilisé aujourd'hui

dans la conception des nouveaux ports de plaisance où l'on accorde une place importante à la scénographie des voiliers.

d'autres lieux et en d'autres époques elles auraient été notablement différentes et peut-être ne se seraient-elles pas du tout organisées en «paysage» si l'on remontait dans un temps nettement antérieur à la Renaissance. Les sources picturales et littéraires le prouvent.

Ces remarques nous invitent à la prudence en ce qui concerne la notion de paysages du littoral. Nous insistons néanmoins sur quelques idées qui nous semblent essentielles pour comprendre la façon dont notre société se représente et apprécie ce qu'elle considère comme des «paysages littoraux» à protéger.

■ Un paysage est ce qui est vu et que ce qui est vu suggère. En reprenant les termes employés par l'historien Alain Corbin dans la postface de son ouvrage, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage (1750-1840)*, paru en 1988, nous rappellerons que «le paysage est ce qui est vu et que ce qui est vu suggère». Le paysage est toujours un rapport entre un sujet et un objet, et ce rapport est à double sens. Le paysage n'est donc pas une donnée physique extérieure au sujet qui regarde. La vision paysagère varie d'un sujet à l'autre. Il n'y a pas de structure anthropologique de l'imaginaire paysager construite une fois pour toutes. Le paysage suscite chez le sujet des images qui proviennent autant de ce qu'il regarde consciemment que de son inconscient qui informe son regard et plonge dans son être. Le regard en direction d'un paysage s'appuie sur des symboles sur lesquels réagit la sensibilité du sujet qui en retour va construire ce que nous appelons «le paysage». Il s'agit là d'opérations complexes, mais elles s'effectuent en fonction de mécanismes datables.

■ La notion de paysage est relativement récente dans l'histoire des sociétés occidentales.¹ Malgré des peintres précurseurs comme le Siennois Ambrogio Lorenzetti, (château au bord d'un lac reproduit dans l'ouvrage

d'Alain Roger, *Court traité du paysage*) au XIV^{ème} siècle, c'est en Flandres que le mot de *landschaft* a été inventé et que le paysage apparaît dans la peinture. Ainsi, dans les tableaux d'intérieurs de Jan Van Eyck, un personnage est généralement représenté au premier plan mais la fenêtre est ouverte sur un paysage qui, bien que constituant arrière-fond du tableau, est traité en tant que tel. Cette invention du paysage à partir d'éléments cadrés et ordonnés par le regard de l'homme suppose un nouveau rapport au monde, un détachement vis-à-vis du terre-à-terre et une construction esthétique et artistique pour organiser les éléments constitutifs du milieu géographique et permettre la contemplation. Avant le XV^{ème} siècle, on parlait de «bon pays» et non de «beau paysage».

Les premiers paysages littoraux et maritimes ont été peints à Scheveningen, au début du XVII^{ème} siècle. Ils représentent des bourgeois hollandais de La Haye se promenant le dimanche sur la chaussée qui menait à la mer et s'aventurant timidement sur ce qui deviendra la plage. Pour que le paysage -dans son acception moderne- naisse, il a fallu qu'il y ait à la fois une nouvelle posture de l'homme dans le monde (l'homme réussissant à s'en séparer pour le contempler dans un autre but que celui de magnifier Dieu) et création

artistique qui fournit un ordonnancement de ce qui, a priori, n'a pas de sens.

■ Le paysage, tel qu'il vient d'être défini, n'est réductible ni à un écosystème ni à un géosystème. Le paysage n'est pas un concept scientifique et l'analyse d'un biotope ne fera jamais avancer la compréhension d'un paysage dont les déterminants sont socioculturels. Le paysage n'est jamais naturel, il est fondamentalement subjectif et idéal. Construit par la culture, il ne réside donc ni dans un objet matériel ni dans le sujet. Il se situe à l'interaction entre



Marseille, la jetée, carte postale des années 1930. La satisfaction contemplative produite par «le voyage au bout de la jetée» (l'expression

est du professeur François Béguin) provient de la conjonction d'un ensemble de composantes: la terre vue du large et la configuration de

son rivage, le port dans la ville et la ville dans son site, la puissance d'un ouvrage artificiel calibré à la mesure des forces naturelles.

les deux (Roger, 1997). Les matériaux bruts: lande littorale, mer côtière, quais de port de pêche, n'acquièrent d'existence paysagère qu'en fonction d'une symbolique collective qui en a fait l'emblème d'une certaine identité.

■ Le paysage littoral du citoyen ordinaire, tel qu'il est exprimé aujourd'hui à travers dessins spontanés et réponses aux enquêtes réalisées sur sites, en Bretagne côtière, est composé de deux tiers de mer et d'un tiers de terre plutôt élevée, mais variée. Une plage au premier plan est dominée par une échine rocheuse. On y trouve aussi un phare et une petite maison qui résument le rêve de «l'homme-habitant» et de la partance. S'y ajoutent un bateau et quelques oiseaux. De l'ensemble se dégage une impression d'équilibre homme-nature et l'importance des éléments fluides et changeants: l'eau, le ciel, une sensation d'illimité également.²

Ces images ne sont pas anodines. Si l'on rappelle que dans notre culture, les beaux paysages jouent le rôle de médium dans la découverte que l'homme fait de lui-même à travers le monde, qu'ils ouvrent l'individu à une autre dimension que celle de ses préoccupations matérielles qui le cantonnent à des horizons limités, qu'ils lui permettent de découvrir les multiples coordonnées d'une situation à la fois terrestre et cosmique (Roger, 1997), on comprendra à quel point la satisfaction paysagère peut s'exprimer dans toute sa plénitude lorsqu'il s'agit d'un paysage littoral ouvert sur l'immensité marine. Les écrivains ont très tôt su traduire en mots cette expérience essentielle de la «non dimension» pour celui qui, immergé dans le paysage, a la chance de la ressentir. Honoré de Balzac à Guérande, en 1830, alors qu'il marche sur une grève est étonnant d'intuition (et de modernité) lorsqu'il écrit «Nous allâmes en silence le long des grèves... Je crois découvrir les causes des

harmonies qui nous environnent... Ce paysage qui n'a que trois couleurs tranchées, le jaune brillant des sables, l'azur du ciel et le bleu de la mer, est grand sans être sauvage, il est immense sans être désert, il est monotone sans être fatigant».³ Quelques années plus tard, c'est en parcourant les grèves plus accidentées de Belle-Île que le jeune Gustave Flaubert découvre le sentiment profond de l'existence, jaillissant d'une sorte d'illumination cosmique, née au contact de la nature en gestation entre ciel et mer.⁴

La notion de paysages patrimoniaux du littoral est donc une notion extrêmement riche et complexe. L'analyse de la genèse et du succès de l'idée de paysage littoral dans la société occidentale, qui revient en fait à la présentation des processus de patrimonialisation de ces paysages depuis plus d'un siècle maintenant, permettra de mieux comprendre à quel point ils sont importants pour les néo-urbains que nous sommes tous, peu ou prou, devenus en ce début du XXI^{ème} siècle.



■ LA CONSTRUCTION DU PAYSAGE LITTORAL

Le paysage littoral et maritime est né à l'époque moderne dans le cadre de l'affirmation de l'individu qui se détache du monde pour l'observer, pour s'éprouver, pour en tirer plaisir et émotion. Cette conversion des regards qui fait que, brutalement, la mer et la côte sont «vues», s'est effectuée plus tardivement en France qu'en Grande-Bretagne, et surtout qu'aux Pays-Bas.⁵

■ En effet, jusqu'à la période charnière qui s'étend de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle aux premières décennies du XIX^{ème} siècle, la côte, les grèves, les estrans n'intéressaient pas, ils étaient ignorés; sauf par ceux qui y travaillaient pour en tirer leur subsistance. On ne s'y promenait pas, on n'imaginait pas que la fréquentation de ces

À bord du chalutier
«Bois Rosé», en mer
du Labrador, photo
Anita Conti. Ici, la
mer seule est élevée
au rang de paysage

maritime. Ce regard
a été inauguré dès le
début de la photo-
graphie lorsque Gus-
tave Le Gray cadra
uniquement l'horizon

marin, au Havre,
dans les années 1860.



Bernard Lauté sur l'île de Ouessant réalise dans les années 1970 une série photographique qu'il intitule «Paysages

amoureux». Les paysages insulaires deviennent les révélateurs d'un arrière-pays de vie, de lumière, de mystère,

qui nous font entrer dans un monde qui n'a pas d'âge, et dont l'île est l'archétype.

lointaines périphéries qui ne débouchent... que sur la mer, puissent procurer un quelconque divertissement. Pour ceux qui écrivaient, qui dessinaient, pour la classe instruite de l'époque -celle qui faisait l'opinion- la côte n'était remarquable qu'à travers les trois fonctions dont elle était alors le support, et qui s'affirmaient à la fin de l'Ancien Régime: fonction de production (pêcheries et salines), fonction d'échanges (petits ports de cabotage mais surtout grands ports de commerce ouverts sur les nouveaux mondes), fonction stratégique de cette frontière marine désormais bien contrôlée par l'État et placée en première ligne dans les rivalités de grandes puissances; mais le roi Louis XV n'a jamais vu la mer! À l'époque, sur le littoral du Ponant, deux éléments seulement retiennent l'attention de la classe supérieure de la nation. D'une part, les grands ports, les fortifications et les arsenaux font paysages par leur beauté, liée à l'impression d'ordre et de grandeur harmonieuse qui s'en dégage. À travers le paysage portuaire représenté au moyen de la peinture, la gravure, l'écriture (outre le fait qu'il s'agit le plus souvent d'une commande de l'État), c'est un hommage indirect qui est porté au génie de l'homme des Lumières. D'autre part, les îles de l'Ouest français sont abondamment citées dans la littérature, bien qu'elles ne sont pas (encore) considérées comme des objets paysagers mais comme des lieux d'utopie. Par ailleurs, le regard porté sur les côtes méditerranéennes est alors surtout attentif aux ruines laissées par l'histoire ancienne. La grille d'appréciation paysagère est exclusivement antique. De ce point de vue, l'ouvrage publié en 1788 par Dominique Vivant Denon⁶ est très instructif. On comprend en lisant les pages qu'il rédigea au cours de son voyage en Sicile, comment un homme de sa qualité et de sa culture visite une île méditerranéenne et «voit» la côte à ce moment là. Recherche des temples, évocation de

leur beauté quand ils étaient debout, allusions constantes aux Grecs et à Ulysse... on comprend aussi à quel point ce regard paysager est différent du nôtre. Le décalage des registres par rapport à ce que nous verrions sur les mêmes sites, nous permet de mieux prendre conscience de la subjectivité de nos regards contemporains.

■ La découverte moderne des rivages du Ponant français, dans leurs portions faiblement humanisées, va s'effectuer un peu plus tard, au début du XIX^{ème} siècle, avec le basculement des sensibilités qui se réalise sous l'influence des Romantiques et qui met en valeur cette fois la nature côtière et maritime dans sa dimension «sauvage». La construction romantique des paysages

maritimes découle d'un modèle qui nous vient de l'Europe du Nord et d'Angleterre. L'homme sur la côte s'éprouve désormais lui-même face à la nature déchaînée. Elle lui fait craindre le pire, l'engloutissement, la disparition. Le paysage est «horrible»; mais il lui procure une *terrible joie* qui le remue au plus profond de lui-même et le fait trembler de bonheur.

En France, c'est avec Chateaubriand que la Bretagne maritime fait son entrée en littérature. «La mer se brisait au-des-

sous de nous parmi les écueils, avec un bruit terrible».⁷ Des pages essentielles construisent une image que Michelet dans son livre *La mer*,⁸ puis Hugo populariseront largement. Image de l'individu «face» au paysage, face à une nature immense et terrible. Il en éprouve à la fois sa petitesse et la valeur irremplaçable de son existence unique.

Un de nos stéréotypes paysagers est désormais fixé. Le décor est planté. La silhouette sobre et solitaire du poète se détache sur fond de roches redoutables, d'ourlets d'écume argentée, de nuages griffant un ciel nocturne éclairé par la lune, de côte soumise aux assauts d'une mer démontée...



Notons que «l'invention de la montagne» s'effectue au même moment. Les deux mouvements relèvent d'un processus similaire. Ce sont les citadins qui, en construisant un nouveau milieu de vie: la grande ville, ont inventé parallèlement l'inverse de celui-ci, à savoir la montagne et le rivage. Cet engouement soudain pour ces deux territoires réputés difficiles, a d'ailleurs surpris les habitants des lieux.

■ Puis la création romantique du paysage littoral va se transformer notablement sous l'influence de la desserte des côtes par le chemin de fer. Entre 1860 et 1914, se produit un extraordinaire phénomène de littoralisation des activités (développement de la pêche, des usines de conserves, de la surveillance en mer, du balisage et de l'éclairage des côtes...), qui s'accompagne d'un spectaculaire essor démographique des communes littorales et du développement de ports de pêche souvent entièrement nouveaux. On n'avait jamais tant aménagé les côtes qu'à cette époque-là. Les littoraux sont désormais peuplés, animés, utilisés (côté terre et côté mer) sur quasiment l'ensemble de leur linéaire. Tout un peuple se porte sur les grèves et sur la mer côtière au moment où les premiers touristes venus des villes de l'intérieur débarquent également dans les nouvelles gares des ports et des stations littorales. Les côtes vont être fréquentées, et donc vues non plus seulement par l'aristocratie, la grande bourgeoisie et quelques originaux, comme c'était le cas jusque-là, mais par toute une classe moyenne avide de découvrir ces terres, ces rivages, ces gens de mer, encore si peu connus.

Et parmi eux nombre d'artistes, d'écrivains et de peintres, que ce qu'ils voient bouleverse et fascine. Leur regard est neuf, la vision est souvent joyeuse, claire. La fluidité de l'air et de l'eau les incite à la légèreté. C'est de l'impondérable qui n'a encore jamais été transcrit que les peintres veulent fixer sur leur toile. Ils marchent éblouis et plantent dans le sol un chevalet portable qui leur permet de saisir sur le vif un paysage inédit et un bonheur nouveau, celui de le faire advenir. Ils n'excluent de leurs oeuvres ni les hommes, ni les bateaux et les voiles qui claquent au vent, ni les silhouettes des femmes et leurs jupes gonflées par la tempête qui s'annonce.

Il va donc y avoir rencontre entre ces peintres qui débarquent sur les côtes de Normandie, de Bretagne, de Provence, des Pyrénées-Orientales et ce qui s'y passe. Les noms de ces artistes sont connus: Eugène Boudin, Gustave Corot, Gustave Courbet, Claude Monet, Édouard Manet. On pourrait encore ajouter à ces «pré-impressionnistes» et «impressionnistes», les «pointillistes»: Paul Seurat, Paul Signac, puis «les Fauves»: Georges Braque et le jeune Matisse, et bien d'autres encore, tels Raoul Dufy... Ce qui compte pour nous aujourd'hui, c'est qu'il y a eu en même temps invention d'un art de lumière et de mobilité, invention d'un regard et invention d'un paysage qui sont clairement datés et qui arrivent en contrepoint du monde urbain et industriel qui gagne énormément de terrain juste avant la Première Guerre Mondiale.

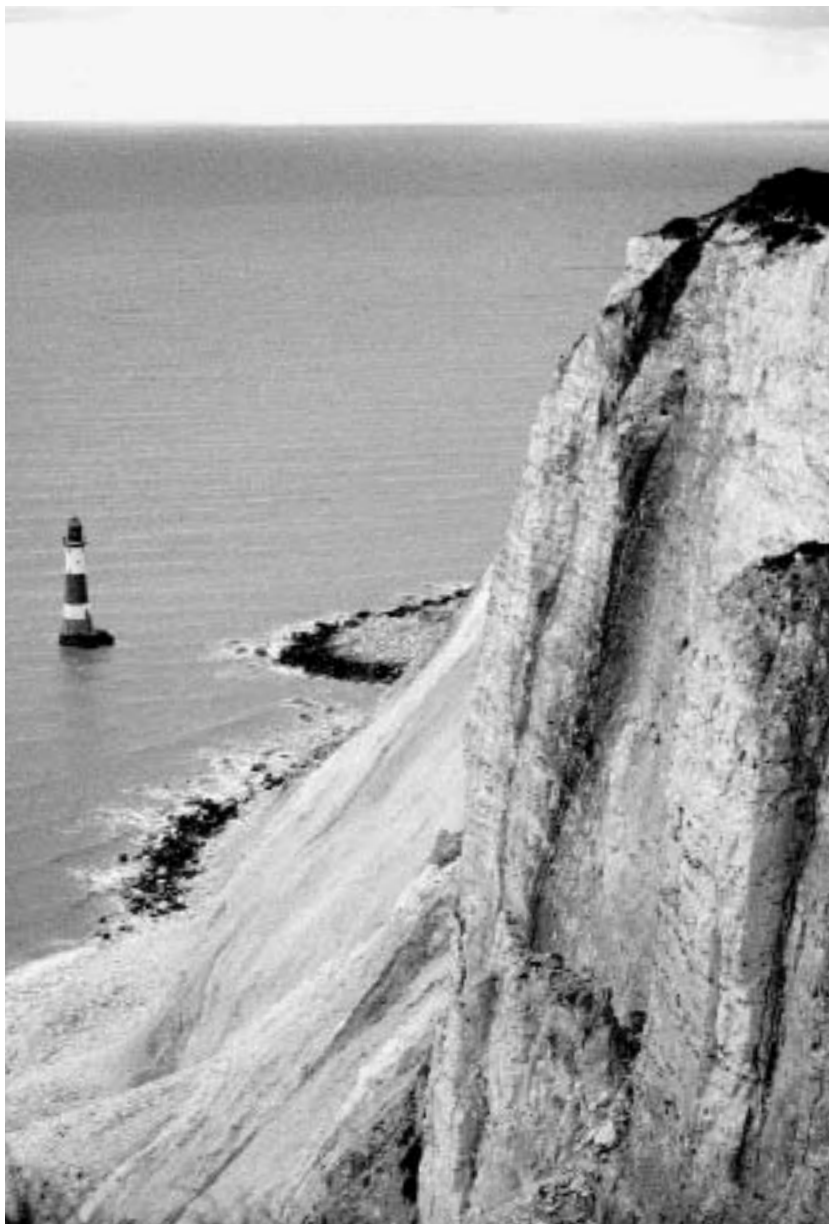
Le patrimoine littoral paysager, tel qu'il se présente aujourd'hui à travers la liste des «beaux sites» répertoriés par les guides touristiques, à travers le classement des portions de côtes définies comme remarquables par le Conservatoire du Littoral, à travers la signalisation sur les cartes des points de vue d'où il est recommandé de regarder le spectacle côtier, est issu de ce premier inventaire passionné et spontané, construit par petites touches successives, durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, par une poignée d'artistes et de curieux qui se délectèrent des paysages marins et de l'animation pittoresque des ports de pêche.

■ Ce que l'on cherche à conserver aujourd'hui sur la côte pour des raisons paysagères (dites parfois environnementales avec la confusion qui a été dénoncée plus haut), reproduit dans ses grandes lignes la carte de ce qui a été désigné comme beau, grandiose, intéressant, par les voyageurs d'il y a plus de cent ans, lorsqu'ils parcouraient en découvreurs un littoral qu'ils furent les premiers à inventorier sous l'angle de leur propre conception esthétique. Notre vision actuelle des paysages des côtes du Ponant passe essentiellement par la grille de lecture qu'ils en ont donnée. Ces artistes ont involontairement, grâce à la reproduction photographique et par ricochet à la carte postale, éduqué et orienté le regard de générations successives d'individus que la généralisa-

Les falaises de Beachy Head, littoral sud-est de l'Angleterre (Sussex), en 2001, photo Alain Henaff. Dans le contexte du développement d'une sensibilité roman-

tique envers la «nature», ce paysage superbe et dramatique fut très tôt apprécié par les touristes du XIX^{ème} siècle à la recherche de particularités géologiques et

de sites d'altitudes produisant «a terrible joyce» renvoyant l'homme à sa propre petitesse. En 1929, le conseil municipal de Eastbourne en fit l'acquisition.



Échappée marine, Yves Péron, acrylique sur toile, 1999. L'aventure des représentations n'est pas terminée. D'autres constructions

mentales, d'autres visions, poursuivent le travail de resignification de la matière littorale et maritime en reprenant parfois, de manière

à peine détournée, les moyens de l'expression paysagère classique.

tion des loisirs, de l'automobile, et l'amélioration du niveau de vie, amenaient chaque année en nombre croissant sur les côtes.

Le récent succès remporté par l'émission de télévision *Thalassa* intitulée *Aux couleurs de la mer* et l'exposition au musée d'Orsay qui la complétait (automne 1999), prouve à quel point notre regard est héritier de celui des impressionnistes. Ce sont les paysages qu'ils ont vu que l'on veut aujourd'hui préserver car nous les considérons comme des éléments hérités mais vivants, dont la fréquentation physique, matérielle, est indispensable à notre épanouissement et à celui de nos enfants, à la transmission de notre identité collective présente. Lorsque les foules parcourent les grands sites côtiers, lorsqu'elles déambulent dans la ville close de Concarneau, lorsqu'en famille ou entre amis on emprunte un sentier côtier pour marcher une journée en bord de mer, ce n'est plus de découverte qu'il s'agit mais bien d'un pèlerinage collectif ou individuel qui conduit au ressourcement, ou encore à se retrouver en s'éprouvant face à un paysage de mer déchaînée; mais connu, bien balisé et mille fois photographié par les autres et par soi-même.⁹

Ces paysages littoraux sont aujourd'hui, indiscutablement, considérés comme patrimoniaux. Les stéréotypes imagiers qui les désignent au public: le phare, le quai, l'île perdue, le petits port de pêche et les casiers à homards, la barque retournée, la maison du pêcheur, la villa balnéaire aux volets fermés, etc. correspondent à la fois à la nostalgie que fait naître un monde en train de disparaître et à la prise de conscience qu'ils nous sont indispensables. Par rapport à la société actuelle, ces paysages fonctionnent sur un mode secondaire et dérivé en répondant aux aspirations des individus dont ils apaisent les angoisses.



Dans le contexte contemporain de mobilité, d'anonymat des individus, de mondialisation de la culture, les paysages littoraux revendiqués comme héritages à préserver et à défendre, répondent au besoin profond d'ancrage d'individus de plus en plus nombreux à être sans attaches fixes, sans feu ni lieu. Toutes les enquêtes réalisées auprès des personnes fréquentant pour le loisir, les sentiers côtiers, les dunes, les falaises, les digues et les quais des ports de pêche, et même les plages, montrent qu'une grande partie de ces personnes (en Bretagne notamment) sont d'une grande fidélité aux sites sur lesquels ils se trouvent et dont ils apprécient le paysage (jugé souvent le plus beau de toute la côte).¹⁰ À

travers ces paysages, il s'agit aussi de retrouver l'illusion de l'existence de communautés «vraies», «anciennes», les pêcheurs et les goémoniers qui rassurent, et auxquelles on rêve de pouvoir fictivement s'intégrer.

Bousculés par l'accélération du temps qui passe, les vivants d'aujourd'hui ont besoin des paysages du temps immuable, des paysages des marges qu'of-

frent encore (à leurs yeux) les littoraux.

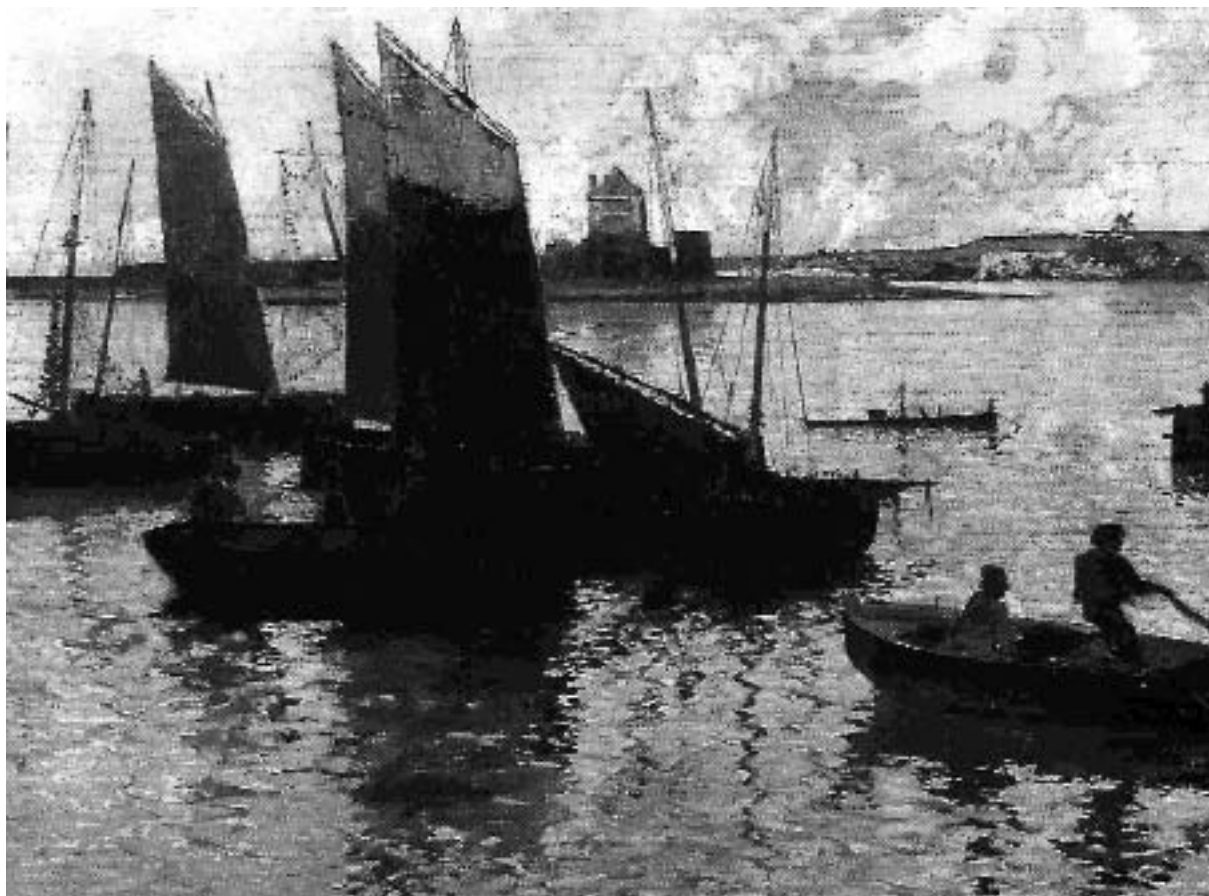
Désormais, dans les esprits: au monde continental balisé, normé, surveillé, chronométré et aux espaces fonctionnels qui le constituent, s'oppose le monde du littoral et de la mer qui prend de plus en plus valeur d'un monde alternatif; de l'autre monde (qui permet d'ailleurs de supporter le premier). Dans cet univers, plus rêvé que vécu, les communautés sont chaleureuses, la localité a un sens, et l'espace marin s'affiche toujours dans sa dimension métaphorique de l'illimité.

Ainsi, le «paysage littoral», si recherché aujourd'hui, s'inscrit dans la construction plus large du patrimoine maritime, telle qu'elle s'effectue sur les côtes de l'Europe

Charles Cottet, *Raysons du soir: Port de Camaret*, 1892. Ce jeune homme, il n'a alors que vingt-neuf ans, reste dans la tradition classique

au niveau de la construction du tableau. L'une de ses originalités réside dans son intérêt pour la communauté de pêcheurs dont il rend la no-

blesse en soulignant l'accord parfait qui unit la beauté des gestes de ce «peuple de la mer» à l'harmonie lumineuse du paysage.



Les nouveaux paysages sous-marins nous sont déjà familiers. La barre du chalutier «Tanche» constitue l'un des éléments

d'un vaste «musée sous-marin», encore virtuel, situé au large du pays de Lorient. Clichés Christophe Cerino, 2002.

Occidentale depuis une vingtaine d'années. Il prend toute sa valeur en complément d'autres objets patrimoniaux que notre société a eu besoin de créer également pour s'ouvrir des espaces de liberté, de respiration, d'imaginaire: le vieux gréement, l'île, le quai ancien, la fête maritime et les rites qui l'accompagnent...¹¹

■ LES AMBIGUITÉS DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DES «ESPACES-PAYSAGES»

Or, l'écart se creuse irrémédiablement entre le rêve et la réalité. Les littoraux d'aujourd'hui sont des espaces de reconquête. Les modifications récentes des formes d'occupation des sols sont souvent brutales. Le progrès du bâti, l'élargissement des routes littorales et rétro littorales, l'aménagement des sentiers côtiers avec talus protecteurs, rambardes en bois façon ranch, descentes aisément praticables et sols stabilisés, les plantations d'arbres en bordures de propriétés, la multiplication des parkings aux abords des sites les plus fréquentés, la déprise agricole qui entraîne l'extension des friches, le développement -malgré la «loi littoral»¹²- du mitage sur l'arrière-côte, le durcissement des enclos caravaniers..., autant de modifications profondes de l'environnement côtiers qui s'additionnent, qui déroutent et déçoivent ceux qui viennent chercher ici rêve, liberté et régression dans le temps. La perception paysagère héritée des impressionnistes est bien malmenée. En relation avec les attentes, l'impression de dégradation s'installe.

C'est dans ce contexte que se pose la délicate question de la protection, de la conservation et de la gestion des espaces littoraux porteurs de ces paysages patrimoniaux. Que faut-il faire? Si le paysage littoral est à la fois archive et mémoire d'un monde en train de disparaître,

et support matériel de valeurs esthétiques et transcendantes contemporaines, il faut conserver une partie de ces paysages, c'est évident.

On pourrait discuter longuement de l'insuffisance de cette protection, du manque de moyens des acteurs (le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres), de la faible volonté des représentants des collectivités territoriales locales (les Conseils généraux, les communes). Mais, même si c'est avec une certaine lenteur, la conviction qu'il est nécessaire de protéger des portions importantes de littoraux faiblement bâtis, progresse.

De notre point de vue, la question fondamentale est celle de savoir quels paysages l'on veut préserver, transmettre et donc entretenir. L'entretien d'un paysage est un fait culturel (Lügenbuhl, 1989).¹³ Il découle forcément d'un choix arbitraire.

C'est donc sur la nature et la qualité des modèles à retenir qu'il faut discuter aujourd'hui, sur les époques qui feront référence, sur les groupes sociaux qu'ils conforteront et les types de perception qu'ils transmettront. Nous sommes bien dans la dynamique patrimoniale car en fin de compte,

dans la multiplicité et le foisonnement des héritages que les sociétés du passé lèguent aux sociétés du présent, ce sont évidemment les vivants de chaque époque qui tranchent, entre ce qu'il faut oublier et ce qu'il faut retenir, en fonction de leurs besoins immédiats et de leurs aspirations pour le futur.

Les réponses ne sont donc pas toutes faites. Elles peuvent être différentes selon la nature des sites porteurs de «paysage» et l'époque où ils ont été révélés en tant que paysage. Dans le cadre d'une société démocratique, les opérations de patrimonialisation paysagère ne pourront être que le résultat d'un compromis entre une connaissance historique précise (afin que l'on puisse savoir en tout



état de cause quel est exactement le référent privilégié dans la protection et la restauration) et le rapport de force institué à un moment donné par une pluralité d'utilisateurs aux cultures et aux intérêts divergents. Ces questions ne sont pas seulement théoriques, elles se posent actuellement à tous les niveaux de la gestion des espaces littoraux.

Ainsi, dans les petites îles du Ponant, la question de la friche est soulevée. Que signifie lutter contre la friche quand l'activité agricole a presque totalement disparu? La réponse sera différente selon l'âge, la culture et la position géographique. Pour les habitants âgés, la vue de la friche est un rappel constant de l'abandon économique, de la déprise humaine, de la fin de la société insulaire sur ses bases locales. Pour les nouveaux arrivants et les touristes, la friche alimente leur vision d'une île «sauvage» et pour certains scientifiques, le rêve du retour à des biotopes qui se développeraient sans intervention humaine. Pour quelques habitants plus réalistes, la friche est considérée non comme un paysage mais comme un moyen de protéger «leur espace» de l'invasion des intrus de l'été dont la progression vers l'intérieur sera forcément ralentie par la végétation arbustive. Alors, faut-il ou non détruire la friche?

Quoiqu'il en soit, cet exemple montre qu'à tous les niveaux, se pose la question de l'artificialisation des paysages. Dans le même ordre d'idées, certaines personnes en Bretagne s'insurgent contre les plantations d'arbres dans les zones côtières. Pour elles, un paysage littoral est forcément un paysage ouvert, battu par le vent, et l'introduction d'arbres et surtout d'espèces végétales exotiques est une hérésie. Les arbres ne peuvent que masquer la vue panoramique de «la mer». Ces personnes oublient que nombre de paysages littoraux tels que nous les connaissons actuellement ont été construits dans les années 1880-1900. Et les paysages marins de l'époque ont été regardés à partir du modèle du paysage japonais en liaison avec la découverte des estampes de Hokusai et de Hiroshige. L'écrivain Gustave Geffroy, lorsqu'il se rend à Belle-île ou à Ouessant retrouve tout «naturellement» dans les paysages de bord de mer de ces deux îles les arabesques dorées des vagues, les rochers à contre-jour qui sont celles du «modèle japoni-

sant» qu'il a dans l'esprit.¹⁴ Ce modèle influencera aussi très fortement les peintures de Henri Rivière, de Georges Lacombe, réalisées dans les environs de Pont-Aven. La prégnance du modèle japonais dans les paysages des peintres du littoral va contribuer, avec le pin maritime placé en premier plan sur la toile, à faire évoluer le paysage littoral breton. Faut-il laisser tomber en désuétude cette vision paysagère des côtes qui marqua aussi l'archipel de Bréhat au moment où des Parisiens aisés s'y sont faits construire d'étonnantes villas néo-gothiques ou néo-renaissance?

Sur un plan plus général, on sait que les continentaux sont demandeurs «d'îles» qui leur donnent l'illusion qu'il existe encore des territoires à la fois anciens, harmonieux, naturels, coupés du reste du monde, dans lesquels ils pourront se réfugier (temporairement). Ici le «schème du nid» et du «Lieu» fonctionne pleinement pour des groupes sociaux perturbés par la rapidité des transformations des espaces continentaux et par rapport auxquels ils n'ont plus le temps de se fabriquer des territoires signifiants et appropriés.¹⁵ Mais les espaces insulaires sont habités et fréquentés par des gens d'aujourd'hui et la demande sociale d'île a contribué à accélérer la modernisation des liaisons île-continent si bien que les îles sont de moins en moins insulaires. Dans ces conditions, comment réinsulariser les îles? Comment entretenir leur qualité d'île? Pour les non insulaires, l'île avant d'être une réalité matérielle est d'abord un concept. Actuellement, à l'île de Ré, un paysage patrimonial se construit progressivement sous l'influence de groupes sociaux que l'on pourrait qualifier, pour simplifier, de dominants. Le paysage produit est un paysage très largement inventé (pour les besoins de ceux qui vont en jouir), appuyé sur une histoire largement détournée, qui occulte l'économie portuaire et la vie maritime passées, pour ne retenir que la vie rurale.¹⁶

■ POUR CONCLURE, NOUS NOUS INTERROGEONS À NOUVEAU

N'y aurait-il plus de paysage littoral vivant digne de ce nom puisque seuls demeureraient des souvenirs de mo-

ments historiques dont il faudrait préserver les traces à travers un paysage palimpseste?

La réponse sera double.

Il n'y a pas, fort heureusement, que des paysages littoraux patrimoniaux hérités du siècle dernier. De nouveaux paysages, en relation avec la vie actuelle et ce qu'elle laisse derrière elle au fil des jours, sont constamment fabriqués par les artistes qui récupèrent ces éléments laissés pour compte en les mettant en scène à travers l'écriture, la photographie, la peinture. Les friches portuaires, la rouille des coques de navires, les aussières déchiquetées sont autant d'objets délaissés puis recyclés; ce qui est le propre de la dynamique patrimoniale. Si notre regard a tendance à s'arrêter sur un modèle nostalgique issu de l'époque pré-industrielle parce qu'il nous aide à faire le deuil de ce monde-là, l'aventure des représentations n'est pas terminée. Il y aura, il y a déjà, d'autres lectures du monde, d'autres constructions mentales projetées sur la matière terrestre et marine, d'autres visions, mais elles ne sont plus forcément paysagère au sens que nous donnons à ce mot depuis quatre siècles en Occident. Ces visions nous sont déjà devenues familières. Elles sont produites par la caméra en plongée sous-marine, le flash déclenché quand le surfeur traverse la vague, le téléobjectif du photographe qui produit des panoramas vus du ciel et les appareils scientifiques des satellites qui tournent autour de la terre. L'homme s'immisce dans les grands fonds, dans la fluctuance de la surface maritime, dans les airs et dans l'espace, et à chaque fois un nouveau travail de «culture» le protège, l'informe et l'environne.

À l'opposé se dessine un modèle d'appréciation du maritime à partir de quelques symboles du vivant: l'oiseau, l'algue, le phoque, etc. dont la protection peut ralentir, voire empêcher une extension portuaire, comme ce fut le cas à Anvers ou au Havre, par exemple. Il s'opère aujourd'hui une naturalisation symbolique du milieu littoral qui nous éloigne également de la démarche classique de la «nature» vue à travers le paysage.

Finalement, aujourd'hui, c'est sur une pluralité de registres que nous abordons la matérialité de ce qui nous entoure et les milieux dans lesquels nous nous mouvons.

En reprenant les termes utilisés par Alain Roger dans son ouvrage *Court traité du paysage*, nous pourrions peut-être dire qu'il faudrait inventer un nouveau vocable pour «nommer les nouvelles condensations polysensorielles qui expriment les rapports contemporains à l'espace, au temps et au monde».

NOTES

1 Parmi les ouvrages qui traitent de la notion de paysage, nous nous sommes plus particulièrement appuyé sur:

BERQUE A. *Les raisons du paysage*. Éditions Hazan, 1995.

BERQUE A., CONAN M., DONADIEU P., LASSUS B., ROGER A. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Pays/Paysages, Champ Vallon, 1994.

BÉGUIN F. *Le paysage*. Dominos Flammarion, 1995.

CAUQUELIN A. *L'invention du paysage*. Plon, 1989.

ROGER A. *Court traité du paysage*. Gallimard, 1997.

2 Enquêtes menées par des étudiants de l'UBO, dans le cadre de leur maîtrise de géographie, axe de recherche «sociétés littorales», entre 1995 et 1999.

3 BALZAC H. «Un drame au bord de mer», nouvelle, dans *Le chef d'oeuvre inconnu et autres nouvelles*. Folio, Gallimard, 1994. Balzac s'est rendu au Croisic en juin 1830.

4 FLAUBERT G. *Par les champs et par les grèves* (récit du voyage effectué avec Maxime du Camp à partir de mai 1847). Publication 1989 sous le titre *Voyage en Bretagne*. Éditions Complexe.

5 Chronologie détaillée de la naissance des usages de la plage, à travers la peinture, se reporter à l'article de:

KNAFOU R. «Scènes de plage dans la peinture hollandaise du XVII^e siècle: l'entrée de la plage dans l'espace des citadins», dans revue *Mappemonde*, n° 58, 2000.

6 VIVANT DENON D. *Voyage en Sicile* (1788). Ouvrage republié en 1993. Le Promeneur, Gallimard.

7 CHATEAUBRIAND F.-R. *Les martyrs*. Livres IX et X, 1809.

8 MICHELET J. *La mer*, ouvrage rédigé en 1860. Réédition 1983, Gallimard.

9 PÉRON F. «Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral», dans *Études Rurales*, n° 133-134, 1995.

10 BRETON E. *Fréquentation, usages et représentations des espaces littoraux protégés de Bretagne (observations, analyses systémiques et propositions de gestion)*. Thèse de doctorat, UBO, Brest, 2000.

11 PÉRON F. - sous la direction de - *Le patrimoine maritime, construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*. Presses Universitaires de Rennes, 2002.

12 La «Loi littoral» du 3 janvier 1986, intitulée en fait «Aménagement, protection et mise en valeur du littoral» a été votée à l'unanimité par les députés et les sénateurs français.

13 LÜGINBUHL Y. *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*. La Manufacture, 1989.

- 14 GEFROY G. «Voyage à Ouessant», dans *Pays d'ouest*. Bibliothèque Charpentier, 1897. Réédition, Séquences Éditeur, 1999.
GEFFROY G. «À Belle-île en mer, notes de voyage», dans *Pays d'ouest*, 1886. Réédition, Séquences Éditeur, 1996.
- 15 PÉRON F. «Désir d'île et réhabilitation des territoires insulaires», dans *Mélanges offerts au Professeur F. Verger*. Publication ENS à paraître, 2000.
- 16 BARTHON C. *Géographie, culture et patrimoine: essai sur l'identité insulaire à partir des exemples des îles de Ré et d'Oléron*. Thèse de doctorat, Université de Nantes, 2000.

